

RAPPORTEUR : Madame Maryse LAVRARD

OBJET : Aménagement de l'étage des Halles en Médiathèque – Avenants de prolongation

Mesdames, Messieurs,

Par délibération n° 22 du 2 juillet 2012, le Bureau a autorisé monsieur le Président ou son représentant à signer les marchés de travaux avec les entreprises retenues à l'issue d'une procédure adaptée pour l'aménagement de la Médiathèque à l'étage des halles de Châtellerauld.

Le délai d'exécution des marchés de travaux était prévu jusqu'au 12 avril 2013 pour les 8 lots.

Des modifications en cours de chantier se sont avérées nécessaires concernant notamment :

- Le lot 1 Gros œuvre pour la modification de la cloison du local technique,*
- Le lot 5 Ouvrages de plaques de plâtre et plafonds suspendus pour la modification du plafond coupe-feu (le coupe feu étant assuré par le flochage de la charpente),*
- Le lot 8 Chauffage pour des adaptations (accessibilité des vannes, modification cheminement alimentations sous plancher)*

Ces modifications ont entraîné une augmentation de huit semaines du délai de réalisation des travaux, soit jusqu'au 7 juin 2013, mais le montant des travaux reste inchangé.

** * * * **

VU l'article 20 du Code des marchés publics, relatif aux avenants,

VU la délibération n° 6 du 12 novembre 2001 définissant les équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire, notamment les bibliothèques communales disposant de personnels salariés,

VU la délibération n° 2 du conseil communautaire du 1er février 2010, déléguant une partie des attributions du conseil au bureau,

VU la délibération n° 22 du bureau du 2 juillet 2012, autorisant monsieur le président ou son représentant à signer les marchés de travaux avec les entreprises retenues pour l'aménagement de la médiathèque à l'étage des halles de châtellerauld.

CONSIDÉRANT la nécessité de prolonger de 8 semaines, soit jusqu'au 7 juin 2013 le délai d'exécution des 8 lots ci-après (le montant des travaux restant inchangé) :

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS CHATELLERAUDAIS**Délibération du bureau prise par délégation****du 29 avril 2013****n° 19****page 2/2**

| LOTS | ATTRIBUTAIRES | ADRESSES |
|---|----------------------|--|
| Lot 1 – démolition – gros œuvre | DUPUY | 136 av. de Lattre de Tassigny – 86100 CHATELLERAULT |
| Lot 2 – travaux sur couverture existante | SMAC | Avenue de la Loge – BP 10 – 86440 MIGNE AUXANCES |
| Lot 3 – Menuiseries extérieures aluminium - serrurerie | VIAS | rue du pont de Molle ZI de Nonnes – 86100 CHATELLERAULT |
| Lot 4 – menuiseries intérieures bois – plancher bois – mobilier | GATARD SAS | 14 route des Oriolles – 86550 MIGNALOUX BEAUVOIR |
| Lot 5 – ouvrages plaques de plâtre – plafonds suspendus | COTE PLAFONDS | 27rue de la Vincenderie – 86000 POITIERS |
| Lot 6 – peinture – revêtements de sols durs et souples – revêtements muraux | BOUCHET FRERES | 67 rue Nungesser – 86580 BIARD |
| Lot 7 – électricité | EIFFAGE ENERGIE | 3 rue des entrepreneurs ZI République 1 – 86060 POITIERS CEDEX 9 |
| Lot 8 – chauffage – ventilation – plomberie | ST ELOI FOUGERE | 15 rue du Petit Nieul – 86360 MONTAMISE |

Le Bureau, ayant délibéré, autorise le Président ou son représentant, à signer les avenants de prolongation aux marchés de travaux pour l'aménagement de la Médiathèque à l'étage des halles de Châtellerault.

UNANIMITE

Certifiée exécutoire
Par le président de la communauté d'agglomération
Transmis à la sous préfecture, le 06/05/2013 n° 3499
Publié au siège de la CAPC, le 07/05/2013

Pour ampliation,
Pour le président et par délégation,
La responsable du service juridique
Nadège GROLLIER